

Bureau Veritas Exploitation SAS

MARCQ-EN-BAROEUL
299 rue du Général de Gaulle
59700 MARCQ-EN-BAROEUL France
Téléphone : 03 20 19 25 00
Mail : laurent.podevin@bureauveritas.com

**A l'attention de UNION GROUPEMENTS D
ACHATS PUBLICS**

UNION GROUPEMENTS D ACHATS PUBLICS
3 Rue du Barreau
59491 VILLENEUVE D ASCQ

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

Rapport de vérification générale périodique Elévateurs de personnes à vitesse inférieure à 0,15 m/s

Bâtiment A EPMR



Intervention du 04/07/2022

Coordonnées du site : CPB001
Nom du site : Université de Lille - Campus Pont de Bois
Latitude : 3.0589
Longitude : 50.636



Lieu d'intervention : Batiment A
3 Rue du Barreau
59491 VILLENEUVE D ASCQ

Numéro d'affaire : 10813471
Référence du rapport : 10813471/20.1.2.R
Rédigé le : 06/07/2022
Par : Laurent PODEVIN
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 2 fiches

Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection
Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

Préambule

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements décrits ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipements, dans laquelle sont mentionnés la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Chacun de vos équipements peut être soumis à plusieurs réglementations, ce rapport ne concerne que les points exigés par la réglementation prise en référence.

Rappels sur les obligations de l'employeur ou de l'exploitant ci-après désigne le client

Pour la réalisation des vérifications, le client doit mettre à disposition de Bureau Veritas les équipements concernés, clairement identifiés, pendant le temps nécessaire, ainsi que les moyens permettant d'accéder aux différentes parties de ces équipements. Il assure la présence du personnel nécessaire à la conduite, aux examens et essais de ces équipements et met à disposition tous les documents utiles à la réalisation des vérifications.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification par les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, le client décide ou non du maintien en service de chaque équipement.

De plus, le cas échéant le client doit remédier aux écarts ou défauts constatés lors de la vérification.

Le client doit consigner la vérification ayant fait l'objet du présent rapport dans les documents en sa possession constitués le cas échéant du registre de sécurité de l'établissement et/ou du livret d'entretien.

La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Pictogrammes			
Critères			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisées ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

A notre arrivée sur le site nous avons été accueillis par : M. Beghin Rémi (Technicien Orona).

Équipement(s) objet(s) du présent rapport

ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC : 2



Fiche n° 1 : BATIMENT A3 / INFORMATIQUE

Marque: BOURGEOIS Type: PFX n°série: 070101 n°interne: REC495

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.



Fiche n° 2 : ASCENSEUR A5 / PHILOSOPHIE

Marque: SECA Type: GE140 n°série: 45NR00J8 n°interne: 08000496

Avis général : **Vérification partielle** : Certains points n'ont pas pu être vérifiés.

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | Université de Lille - Campus Pont de Bois

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

N° interne : REC495

Localisation : BATIMENT A3 > INFORMATIQUE

Marque : BOURGEOIS

Type : PFX

N° de série : 070101

Année de mise en service : 2007

Point vérifié	Actions à entreprendre
13.1- Mécanismes	Fournir la procédure pour la manœuvre de secours , essais de celle-ci impossible (la procédure affichée ne correspond pas).

Code Obs. :

LB/151115/183249/0

Date de 1^{er} signalement:

02/10/2020

Vous pouvez souscrire à l'option
Data View



Aucune image
disponible

Fiche N°1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 070101
	Marque : BOURGEOIS	N° interne : REC495
	Type : PFX Nature : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC Date de mise en service : 2007	Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010
	Localisation : BATIMENT A3 / INFORMATIQUE	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : M. Beghin Rémi (Technicien Orona)

 **Avis général : Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Points non satisfaisants - Actions à entreprendre

13.1 Mécanismes

Code OBS : **LB/151115/183249/0**

Fournir la procédure pour la manœuvre de secours , essais de celle-ci impossible (la procédure affichée ne correspond pas).

Points non vérifiés

11.9 Hors-course en manoeuvre normale

Absence de mode opératoire.

11.11 Parachute et limiteur de vitesse si ascenseur hydraulique

Absence du mode opératoire. Se rapprocher de la société de maintenance quant à la réalisation du dispositif parachute

Etude de sécurité

Généralités

Dates

Année de la première étude de sécurité : **2015**

Date d'actualisation de l'étude : **24/07/2019**

Accès et cheminement

Risque(s) : **Sans risque particulier**

Local machines et/ou poulies

Risque(s) : **Sans objet**

Cuvette

Risque(s) : **Absence d'interrupteur d'arrêt en cuvette (Ecrasement - Cisaillement)**

Portes palières

Risque(s) : **Sans risque particulier**

Caractéristiques

Caractéristiques de l'établissement

Fiche N°1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 070101
	Marque : BOURGEOIS	N° interne : REC495

Type d'établissement : RLS Origine du classement : Indiqué par les services publics	Catégorie : 1
--	----------------------

Type d'établissement

Type d'établissement : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE

Caractéristiques générales de l'appareil

Désignation de l'appareil

Désignation : Elévateur de personnes vertical n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Historique des principales modifications : Aucune modification signalée.	Présence d'un RVRAT : NON
---	----------------------------------

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie : Latérale Accès à la cuvette : Porte palière	Accès à la machinerie : Porte
--	--------------------------------------

Entraînement

Entraînement hydraulique : Ciseaux avec vérins action directe
--

Caractéristiques génériques

Nombre de niveau : 2 Charge (kg) : 250 Vitesse (m/s) : 0.08	Nombre de services : 2 Nombre de personnes : 2
--	---

Caractéristiques des portes

Portes

Autre : Porte cabine : sans objet	Portes palières : battantes
--	------------------------------------

Aspects documentaires

Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des éléments de guidage ,nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.

Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des mécanismes de levage ,nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.
--

Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Par suite d impossibilité technique, nous n'avons pu procéder,selon l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification de l'efficacité de fonctionnement du dispositif parachute malgré le défaut de formalisation du prestataire titulaire du contrat d'entretien.

Documents mis a notre disposition par le propriétaire

Etude de sécurité

Présenté : Oui Réalisé par : ORONA	Etude de sécurité du : 25/06/2019
---	--

Dossier technique / notice d'instructions ou d'entretien

Présenté : Oui	Etat : Complet
-----------------------	-----------------------

Fiche N°1	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 070101
	Marque : BOURGEOIS	N° interne : REC495

Carnet d'entretien

Présenté : Oui

Registre de sécurité

Présenté : Oui

Rapport de vérification après travaux

Présenté : Non

Déclaration ce de conformité

Présenté : Non

Liste des points applicables

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné. Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
A.	Aspects documentaires		5.	Portes palières	
A.1	Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions	S	5.1	Serrures, contrôle électrique, efficacité, inaccessibilité, protection projections de liquides	S
A.3	Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions	S	5.2	Condammations électriques contrôle de fermeture	S
A.4	Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions	S	5.3	Déverrouillage de secours	S
B.	Documents mis a notre disposition par le propriétaire		5.5	Eléments constitutifs (dont vitrage)	S
B.1	Etude de sécurité	S	5.6	Dispositif assurant la protection des personnes (heur/cellules/barrage immatériel)	S
B.2	Dossier technique / notice d'instructions ou d'entretien	S	6.	Organes de suspension	
B.3	Carnet d'entretien	S	6.5	Vérin	S
B.4	Registre de sécurité	S	7.	Cabine	
B.5	Rapport de vérification après travaux	S	7.1	Eléments constitutifs (parois, plancher, toit)	S
B.7	Déclaration ce de conformité	S	7.10	Affichage	S
1.	Gaine		8.	Organes de commande en cabine	
1.1	Parois de protection	S	8.1	Organe de commande	S
1.3	Garde-pieds, seuils	S	8.4	Dispositif de demande de secours	S
1.4	Moyen d'accès à la cuvette	S	11.	Dispositif de sécurité	
2.	Cuvette		11.5	Dispositif de verrouillage de la cabine pour les opérations de maintenance	S
2.1	Etat général	S	11.9	Hors-course en manoeuvre normale	NV
2.5	Amortisseurs, socles, butées	S	11.11	Parachute et limiteur de vitesse si ascenseur hydraulique	NV
3.	Guidages		13.	Machine	
4.	Equipement des paliers		13.1	Mécanismes	NS
4.1	Signalisation présence cabine, sens de déplacement	S	13.5	Précision d'arrêt de la cabine	S
4.2	Affichage (déplacement de la cabine)	S			
4.4	Organes de commande avec voyant	S			

«Référentiel» V 7

«Référentiel» V 7

Fiche N°2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 45NR00J8
	Marque : SECA	N° interne : 08000496

	Type : GE140 Nature : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC Date de mise en service : 2007	Texte de référence : Arrêté du 29 décembre 2010
	Localisation : ASCENSEUR A5 / PHILOSOPHIE	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : M. Beghin Rémi (Technicien Orona)



Avis général : Vérification partielle : Certains points n'ont pas pu être vérifiés.

Points non vérifiés

11.9 Hors-course en manoeuvre normale

Par suite d'impossibilité technique, nous n'avons procédé à cette vérification.

11.11 Parachute et limiteur de vitesse si ascenseur hydraulique

Par suite d'impossibilité technique, nous n'avons procédé à cette vérification.

Etude de sécurité

Généralités

Dates

Année de la première étude de sécurité : 2015	Date d'actualisation de l'étude : 23/07/2019
--	---

Accès et cheminement

Risque(s) : Sans risque particulier
--

Local machines et/ou poulies

Risque(s) : Sans risque particulier
--

Cuvette

Risque(s) : Absence d'interrupteur d'arrêt en cuvette (Ecrasement - Cisaillement)
--

Portes palières

Risque(s) : Sans risque particulier
--

Caractéristiques

Caractéristiques de l'établissement

Type d'établissement : RLS	Catégorie : 1
Origine du classement : Indiqué par les services publics	

Type d'établissement

Type d'établissement : ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC - 1er GROUPE

Caractéristiques générales de l'appareil

Désignation de l'appareil

Désignation : Elévateur de personnes vertical n'excédant pas une vitesse de 0,15 m/s

Fiche N°2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 45NR00J8
	Marque : SECA	N° interne : 08000496

Conditions d'accès à l'appareil

Position de la machinerie : Latérale	Accès à la machinerie : Porte
Autre accès à la machinerie : Escalier	Accès à la cuvette : Porte palière

Entraînement

Entraînement hydraulique : action directe
--

Caractéristiques génériques

Nombre de niveau : 2	Nombre de services : 2
Charge (kg) : 250	Nombre de personnes : 2
Vitesse (m/s) : 0.15	

Caractéristiques des portes

Portes

Portes palières : battantes

Aspects documentaires

Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des éléments de guidage ,nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.

Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Le prestataire titulaire du contrat d'entretien n'ayant pu démontrer la vérification et ses conclusions des mécanismes de levage ,nous avons procédé à leur vérification au cours de cette visite, conformément à l'arrêté du 29/12/2010.
--

Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions

Présenté : Non

Commentaire : Par suite d impossibilité technique, nous n'avons pu procéder,selon l'arrêté du 29/12/2010, à la vérification de l'efficacité de fonctionnement du dispositif parachute malgré le défaut de formalisation du prestataire titulaire du contrat d'entretien.

Documents mis a notre disposition par le propriétaire

Etude de sécurité

Présenté : Oui	Etude de sécurité du : 25/06/2019
Réalisé par : la société ORONA	

Dossier technique / notice d'instructions ou d'entretien

Présenté : Oui	Etat : Incomplet
-----------------------	-------------------------

Carnet d'entretien

Présenté : Oui

Registre de sécurité

Présenté : Oui

Rapport de vérification après travaux

Présenté : Non

Déclaration ce de conformité

Présenté : Non

Fiche N°2	ASCENSEUR(S) ET EQUIPEMENTS ASSIMILES	N° série : 45NR00J8
	Marque : SECA	N° interne : 08000496

Liste des points applicables

Le tableau ci dessous mentionne les différents points de vérifications dont l'équipement a fait l'objet ainsi que les avis correspondants. Compte tenu des caractéristiques particulières de l'appareil, seules les rubriques spécifiques à celui-ci sont prises en compte lors de l'édition du rapport. La numérotation des opérations de contrôle peut donc apparaître discontinuée : les rubriques manquantes étant sans objet pour l'appareil concerné. Les avis sont libellés comme suit: **S**: Satisfaisant, **NS**: Non Satisfaisant, **NV**: Non Vérifié, **SO**: Sans Objet.

Repère	Point de vérification	Avis	Repère	Point de vérification	Avis
A.	Aspects documentaires		5.2	Condammations électriques contrôle de fermeture	S
A.1	Formalisation de la vérification par le mainteneur des éléments de guidage et conclusions	S	5.3	Déverrouillage de secours	S
A.3	Formalisation de la vérification par le mainteneur des mécanismes de levage et conclusions	S	5.5	Eléments constitutifs (dont vitrage)	S
A.4	Formalisation mainteneur de l'essai parachute ou équivalent et conclusions	S	5.6	Dispositif assurant la protection des personnes (heurt/cellules/barrage immatériel)	S
B.	Documents mis a notre disposition par le propriétaire		6.	Organes de suspension	
B.1	Etude de sécurité	S	6.2	Etat général	S
B.2	Dossier technique / notice d'instructions ou d'entretien	S	6.5	Vérin	S
B.3	Carnet d'entretien	S	7.	Cabine	
B.4	Registre de sécurité	S	7.1	Eléments constitutifs (parois, plancher, toit)	S
B.5	Rapport de vérification après travaux	S	7.10	Affichage	S
B.7	Déclaration ce de conformité	S	8.	Organes de commande en cabine	
1.	Gaine		8.1	Organe de commande	S
1.1	Parois de protection	S	8.4	Dispositif de demande de secours	S
1.3	Garde-pieds, seuils	S	11.	Dispositif de sécurité	
1.4	Moyen d'accès à la cuvette	S	11.6	Butée ou limiteur cabine (maintenance)	S
2.	Cuvette		11.9	Hors-course en manoeuvre normale	NV
2.1	Etat général	S	11.11	Parachute et limiteur de vitesse si ascenseur hydraulique	NV
2.2	Dispositif d'arrêt	S	12.	Locaux de la machine et des poulies	
2.5	Amortisseurs, socles, butées	S	12.1	Accès aux locaux	S
3.	Guidages		12.7	Consignes	S
3.1	Eléments de guidage	S	12.8	Fiche signalétique (synthèse étude de sécurité)	S
4.	Equipement des paliers		13.	Machine	
4.4	Organes de commande avec voyant	S	13.1	Mécanismes	S
5.	Portes palières		13.5	Précision d'arrêt de la cabine	S
5.1	Serrures, contrôle électrique, efficacité, inaccessibilité, protection projections de liquides	S	«Référentiel» V 7		

«Référentiel» V 7